

Assurance Main d'Oeuvre de Remplacement

		Garantie 1	Garantie 1 bis	Garantie 2	Garantie 2 bis	Garantie 3	Garantie 4
EVENEMENTS	⇒ Accident du travail ⇒ Accident de la vie privée ⇒ Maladie professionnelle ⇒ Maladie non professionnelle avec hospitalisation supérieure à une nuit	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
	⇒ Maladie non professionnelle avec hospitalisation ambulatoire	X	Oui	X	Oui	Oui	Oui
	⇒ Maladie toutes causes après acceptation du questionnaire de santé	X	X	X	X	Oui	Oui
Franchise		7 jours					3 j.
Nombre d'heures prises en charge par semaine		14h		28h		35h + 4h dim./jf	
Durée maximum d'indemnisation		90 jours					365 J
Cotisation annuelle	2011	35€	67€	146€	199€	348€	532€
	2012	36€	69€	150€	209€	358€	547€